

Région de Bruxelles-Capitale

 Formulaire *easyPermit*

Déclaration

Installations de classe 3

Chantier (rubrique 28)

 Commune du lieu de l'exploitation
(concernée par la demande)

Choisissez une commune.

Ce formulaire est destiné à être rempli sur un ordinateur connecté à internet. Ceci vous donne l'accès aux informations complémentaires via les hyperliens et les logos 

Légende utilisée dans le formulaire

 Passez simplement votre souris sur ce logo pour faire apparaître une information complémentaire. Ne tenez pas compte de « ctrl+click ».

Utilisez-vous le bon formulaire ?

Vous êtes concerné si votre chantier est soumis à autorisation préalable en vertu de la rubrique 28 de [la liste des installations classées](#) :

Rub.	Dénomination	Classe
281	Chantier de : <ul style="list-style-type: none"> - construction, transformation ou démolition de bâtiments hors voirie ou d'ouvrages d'art mettant en œuvre des installations ayant une force motrice totale de plus de 50 kW ; - transformation ou démolition d'une surface brute de plus de 500 m² d'un bâtiment, d'un ouvrage d'art ou d'une conduite, dont le permis d'urbanisme autorisant la construction a été délivré avant le 1er octobre 1998 ; y compris les installations reprises à d'autres rubriques à l'exception de : <ul style="list-style-type: none"> - l'élimination de déchets in-situ, - dépôt d'explosif, - chantiers d'assainissement - forages et captages d'eau souterraine 	3
282	Chantiers de chemisage ou coating des égouts, utilisant des polymères (à l'exception des chantiers relatifs à la réfection des branchements)	3

! Vous avez déjà déclaré votre chantier et vous avez des modifications à notifier ? Prenez contact avec [l'administration communale](#) qui a réceptionné votre déclaration pour connaître la démarche à suivre.

Exemples : changement d'horaires de chantier, modification des activités exercées sur le chantier : démolition, recyclage, excavation, ...

! Votre activité concerne un chantier d'encapsulation ou de retrait d'amiante, ou une prise d'eau souterraine (pompage d'essai, captage, rabattement) ? Vous devez utiliser [un formulaire spécifique](#).

! Votre activité ne concerne pas un chantier mais une autre installation de classe 3 ? Vous devez utiliser [le formulaire de déclaration de classe 3 et 1C](#).

Comment remplir ce formulaire et constituer votre déclaration ?

Fournissez-nous un **dossier le plus complet possible** pour que nous puissions analyser votre déclaration et la déclarer complète rapidement.

Il se peut toutefois que nous vous demandions d'autres informations complémentaires par la suite, lorsque nous analyserons votre dossier.

Besoin d'aide ?

! Consultez [la circulaire d'interprétation de la rubrique 28](#) pour vous aider à comprendre les différents termes utilisés dans l'intitulé de la rubrique.

! Contactez [le service environnement de la commune](#) concernée par votre déclaration

Repertoire des cadres

Cadre 1 : Déclarant – Personne de contact.....	5
Cadre 2 : Informations relatives au chantier.....	7
Cadre 3 : Plan de travail.....	8
Cadre 4 : Conservation de la nature.....	9
Cadre 5 : Gestion de l'eau	10
Cadre 6 : Mobilité.....	10
Cadre 7 : Déchets de chantier.....	11
Cadre 8 : Plans.....	13

Identification du chantier

A Localisation du chantier	
!	Identification <i>(Si d'application)</i> <i>Par exemple : zoning, site, nom du projet</i>
	Rue
	N° et boîte
	Code postal
	Commune
B Le projet à l'origine du chantier nécessite-t-il/ a-t-il nécessité un permis d'urbanisme ?	
!	<input type="checkbox"/> Oui
!	<input type="checkbox"/> Non
!	Si OUI , indiquez la référence de la demande ou du permis et/ou la date d'obtention du permis :
	Références du dossier :
	Date d'obtention :

[Retour au répertoire des cadres](#)

Cadre 1 : Déclarant – Personne de contact

A Informations relatives au déclarant	
!	Votre identité comme déclarant <i>Cochez une seule case.</i>
	<input type="checkbox"/> Personne physique
	Nom
	Prénom
	Rue
	N° et boîte
	Code postal
	Commune
	<input type="checkbox"/> Personne morale
	Nom
	Forme juridique
	N° d'entreprise
	Code NACE-BEL
	Intitulé de l'activité
	Nom du représentant
	Prénom du représentant
	Siège social
	Rue
	N° et boîte
	Code postal
	Commune
!	Comme déclarant, quel lien avez-vous avec le chantier ? <i>Cochez une ou plusieurs cases.</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> Maître d'ouvrage
	<input type="checkbox"/> Entrepreneur en charge des travaux
	<input checked="" type="checkbox"/> Bureau d'étude
	<input checked="" type="checkbox"/> Propriétaire
	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (précisez) :
!	<p>! Veuillez joindre</p> <ul style="list-style-type: none"> - e n annexe 1 : l'attestation de l'organisme assureur couvrant la responsabilité professionnelle de l'entrepreneur. - e n annexe 2 : un document identifiant tous les intervenants du chantier (conducteur des travaux, coordinateur sécurité, entrepreneur en charge des travaux, maître d'ouvrage, donneur d'ordre, etc.), ainsi qu'un schéma indiquant les liens de subordination qui existent entre eux. <p>Ce document doit obligatoirement préciser les coordonnées (Nom, prénom et numéro de téléphone) du conducteur des travaux et, le cas échéant, du coordinateur de sécurité. A défaut, les coordonnées d'une personne disposant de ces informations et joignable 24h/24h doivent être renseignées.</p>
B Contact	
!	Personne de contact dans le cadre de cette déclaration ⓘ <i>si identique au déclarant, complétez uniquement les champs « E-mail » et « GSM/Téléphone »</i>
	Nom

	Prénom	
	Fonction	
	Nom de la société	
	Rue	
	N° et boîte	
	Code postal	
	Commune	
	E-mail	
	GSM / Téléphone	
	! Adresse où envoyer le courrier pour cette déclaration	
	④	Adresse du déclarant
	④	Adresse de la personne de contact

[Retour au répertoire des cadres](#)

Cadre 2 : Informations relatives au chantier

A Nature de l'ouvrage concerné par le chantier <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>	
!	<input type="checkbox"/> Bâtiment i
	<input type="checkbox"/> Ouvrage d'art i
	<input type="checkbox"/> Conduite i
	<input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :
B Nature des travaux	
!	Est-ce que le chantier concerne une réparation d'égout par la méthode du chemisage (coating) utilisant des polymères ?
	<input checked="" type="radio"/> Oui
	<input checked="" type="radio"/> Non
! Si vous avez répondu OUI , passez directement au Plan de travail <i>Plan de travail</i>	
C Force motrice des travaux <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>	
!	Précisez la nature des travaux et la force motrice des travaux :
	<input checked="" type="radio"/> Construction
	<input checked="" type="radio"/> Transformation i
	<input checked="" type="radio"/> Démolition
	Précisez la force motrice totale i :
! Si vous avez répondu « construction », passez directement au Plan de travail <i>Plan de travail</i>	
D Permis d'urbanisme de la construction à démolir ou transformer	
!	Le permis d'urbanisme autorisant la construction à démolir et/ou transformer est-il antérieur au 01/10/1998 ? :
	<input checked="" type="radio"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
! Si vous avez répondu NON , précisez la date du permis d'urbanisme autorisant sa construction i et ensuite passez au Plan de travail <i>Plan de travail</i>	
! Si vous avez répondu OUI :	
	1) joignez en annexe 3 l'inventaire amiante conforme à l'annexe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 10 avril 2008 relatif aux conditions applicables aux chantiers d'enlèvement et d'encapsulation d'amiante. Le modèle conforme de l'inventaire est disponible au lien suivant .
	2) précisez l'étendue de la transformation et/ou démolition et la surface brute à transformer et/ou démolir :
	! La transformation et/ou démolition est :
	<input type="checkbox"/> Totale
	<input type="checkbox"/> Partielle
	Précisez la surface brute
! i :	

Cadre 3 : Plan de travail

A	Démarrage du chantier et horaires d'exploitation	
!	Veuillez préciser la date exacte de démarrage du chantier (si connue) <i>Format : jj/mm/aaaa</i>	
!	Veuillez préciser la durée du chantier	
!	Veuillez préciser l'horaire de fonctionnement habituel	
!	Votre chantier va-t-il se dérouler pendant les périodes suivantes ? : - le samedi, dimanche et/ou jours fériés - entre 19h et 7h	
σ	Oui	
σ	Non	
!	Si vous avez répondu NON , <i> passez directement au point B.</i> Si vous avez répondu OUI , précisez dans le tableau ci-dessous les phases de chantier bruyantes susceptibles d'avoir lieu durant ces périodes : <i>Exemples d'activités bruyantes : démolition, montage et démontage de la grue, lissage de béton.</i>	
	Activités	Dates <i>jj/mm/aaaa</i>
		Horaires <i>de : ...à ...</i>
	✓ Veuillez joindre en annexe 4 un schéma reprenant la planification des travaux: les différentes phases de travail, notamment les phases de terrassement, l'installation de(s) grue(s)-tour, la construction du gros-œuvre, le parachèvement,... et, si utile à la compréhension, un diagramme de Gantt.	
B	Activité(s) exercée(s) sur le site pendant le chantier	
!	Le site est-il en activité pendant le chantier ? <i>Exemples : le chantier se déroulera en même temps que des activités de bureaux, logements, écoles, crèche.</i>	
	<input type="checkbox"/> Oui	
	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
!	Si NON , <i> passez au point C.</i>	
!	Si OUI , veuillez préciser quelle(s) activité(s) se déroule(nt) sur le site simultanément au chantier <i>Exemples : bureaux, logements, école</i>	
C	Grue-tour	
	Le chantier sera-t-il équipé d'une grue-tour ?	

!	σ Oui	
	σ Non	
	! Si Non , passez au <u>point D</u>	
	! Si Oui , veuillez préciser les coordonnées d'une personne de contact joignable 24h/24h	
		Nom
	Prénom	
	Fonction	
	GSM / Téléphone	
D	Incidences du chantier sur l'environnement	
	<p>✓ Veuillez joindre en annexe 5, une note explicative des incidences sur l'environnement décrivant :</p> <p>1) les mesures adoptées par l'exploitant pour réduire les nuisances ou dangers inhérents au chantier et notamment concernant les aspects suivants :</p> <p>a) L'organisation du chantier (aménagement des zones de dépôts de déchets, zone de dépôts de produits dangereux, de bonbonnes de gaz, etc.)</p> <p>b) Réduction des émissions de poussières</p> <p>c) La protection du sol et des eaux souterraines</p> <p>d) La réduction des nuisances sonores et vibratoires</p> <p>e) la description des mesures prises pour réduire les impacts liés à l'organisation du charroi</p> <p>2) Les mesures prises pour garantir la sécurité :</p> <p>a) Le matériel de lutte contre l'incendie</p> <p>b) Les mesures prises contre la chute de matériaux</p> <p>c) Le matériel utilisé pour clôturer le chantier</p>	

[Retour au répertoire des cadres](#)

Cadre 4 : Conservation de la nature

<p>Pour savoir si votre projet ou votre installation se trouve dans la zone d'incidence d'une zone Natura 2000 ou d'une réserve naturelle ou d'une réserve forestière, consultez la carte de la biodiversité en région bruxelloise.</p> <p>➔ Entrez l'adresse du lieu d'exploitation dans le bandeau inférieur</p> <p>➔ Dans l'onglet « Données et recherche », cochez « zone d'incidences sur Natura 2000 et réserves (60m) ».</p>	
Votre chantier se situe-il dans la zone d'incidence (zone orange) ?	
❶	Oui
❷	Non
!	Si vous avez répondu OUI , une évaluation appropriée des incidences pourrait vous être demandée par l'administration communale si le projet est susceptible d'affecter le site « Natura 2000 » de manière significative, individuellement ou en conjugaison avec d'autres projets.
!	Veuillez joindre en annexe 6 toute étude ou information éventuelle qui concerne les espaces verts ou naturels (par exemple : localisation des arbres à protéger durant le chantier avec indication de la zone de protection, mesures adoptées pour protéger les espaces verts durant le chantier,...)

[Retour au répertoire des cadres](#)

Cadre 5 : Gestion de l'eau

A Gestion des eaux usées sanitaires et de ruissellement	
!	Votre chantier produit-il des eaux usées ?
	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
	! Si vous avez répondu NON , veuillez passer au Mobilité
	! Si vous avez répondu OUI : quel type d'eaux usées produisez-vous ?
	<input type="checkbox"/> Eaux usées sanitaires <i>Exemple : en provenance des baraques de chantier</i>
	<input type="checkbox"/> Eaux usées non sanitaire
	! Où rejetez-vous les eaux usées ? <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>
	<i>Il vous sera demandé d'indiquer ces points de rejet sur les plans des installations exigés au cadre 9 : Plans</i>
	<input type="checkbox"/> A l'égout
	<input type="checkbox"/> En eaux de surface i
	<input type="checkbox"/> Autre procédé (précisez) : <input style="width: 150px;" type="text"/>
	! Traitez-vous les eaux usées avant de les rejeter ?
	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
	✓ Si vous avez répondu OUI , veuillez préciser le type de traitement :
	<i>Par exemple : séparateur d'hydrocarbures, dégraisseur, système d'épuration physico-chimique, système d'épuration biologique tel qu'une mini-station, fosses septiques...</i>
	<input style="width: 100%;" type="text"/>
B Prise d'eau souterraine	
!	Votre chantier implique-t-il une prise d'eau souterraine ?
	<i>Exemples : pompage d'essai, rabattement temporaire, captage d'eau.</i>
	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non
	! Si vous avez répondu OUI , vous devez obtenir une autorisation auprès de Bruxelles Environnement.
	✓ Veuillez indiquer la référence de l'autorisation de captage : <input style="width: 150px;" type="text"/>

[Retour au répertoire des cadres](#)

Cadre 6 : Mobilité

Votre chantier a-t-il obtenu une autorisation en vertu de l'ordonnance du 3 mai 2018 relative aux chantiers en voirie ?	
Ⓢ	<input type="checkbox"/> Oui
	<input type="checkbox"/> Non

!	Si vous avez répondu OUI :
	Veillez indiquer la référence de l'autorisation du gestionnaire de la voirie :
!	Si vous avez répondu NON :
	Joignez, en annexe 7 , si d'application, un plan reprenant l'itinéraire emprunté par les véhicules de 3,5 tonnes ou plus quittant ou se déplaçant vers le chantier pour les chargements/déchargements

[Retour au répertoire des cadres](#)

Cadre 7 : Déchets de chantier

	<p><u>Définitions (article 3 de l'ordonnance relative aux déchets) :</u></p> <p>" traitement " : toute opération de valorisation ou d'élimination, y compris la préparation qui précède la valorisation ou l'élimination;</p> <p>" valorisation " : toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en remplaçant d'autres matières qui auraient été utilisées à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, dans l'usine ou dans l'ensemble de l'économie.</p> <p>" préparation en vue du réemploi " : toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation, par laquelle des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement;</p> <p>" recyclage " : toute opération de valorisation par laquelle les déchets sont retraités en produits, matières ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Cela inclut le retraitement des matières organiques, mais n'inclut pas la valorisation énergétique, la conversion pour l'utilisation comme combustible ou pour des opérations de remblayage;</p> <p>" élimination " : toute opération qui n'est pas de la valorisation même lorsque ladite opération a comme conséquence secondaire la récupération de substances ou d'énergie.</p>	
A	Le chantier implique-t-il une opération de traitement de déchets produits sur place ?	
!	<input type="checkbox"/> Oui	
	<input type="checkbox"/> Non	
	<p>! Si vous avez répondu NON, passez au <u>point B</u>.</p>	
	<p>! Si vous avez répondu OUI, indiquez le type de déchets concernés ainsi que le traitement :</p>	
	Type et code de déchets <i>Conformément à la liste de déchets</i> <i>Exemples : terres, débris, ...</i>	
	Opération de traitement <i>Exemples :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Trier, - Préparer en vue de réemploi (contrôle, nettoyage, réparations), - Appliquer un traitement mécanique préparatoire (presse à ferraille) en vue de concasser, - Concasser, - Tamiser, - Comprimer, compacter, - Couper, - Shredder 	
B	<p>Le chantier implique-t-il une opération de valorisation en vue d'atteindre la fin du statut de déchet ?</p> <p><i>Exemple : recyclage des débris et réutilisation en tant que granulats, import de granulats ou de terres d'une autres Région, ...</i></p> <p><i>Plus d'informations sur la fin du statut de déchet sur le site internet de Bruxelles Environnement.</i></p>	

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non
!	Si vous avez répondu NON , vous pouvez passer au PlansPlans
!	Si vous avez répondu OUI , veuillez indiquer les éléments suivants :
✓	Type et code de déchets <i>Conformément à la liste de déchets</i> <i>Exemples : terres, débris.</i>
✓	L'origine des déchets : <i>Exemple : en provenance du chantier, d'un centre de recyclage en RBC ou Région Wallonne ou Flamande</i>
✓	L'utilisation des déchets valorisés : <i>Exemples : création piste, brique de réemploi, fondation, remblayage.</i>
✓	Joignez en annexe 8 , une copie de tout document visant à optimiser la gestion des déchets produits (inventaire de démolition, plan de suivi de démolition,...).

[Retour au répertoire des cadres](#)

Cadre 8 : Plans

A	Pour les projets de construction
!	<p>Si vous n'avez pas encore de numéro de police</p> <p>Joignez en annexe 9.1 un extrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la matrice cadastrale et - Du plan parcellaire <p>Indiquant clairement la/les parcelle(s) ou la/les partie(s) de parcelle(s) concernée(s) par le chantier.</p>
B	Dans tous les cas
!	<p>Plan d'implantation du chantier</p> <p>Joignez en annexe 9.2 :</p> <p>Un plan d'implantation du chantier à une échelle lisible en format A3 permettant d'évaluer l'inscription des installations dans leur environnement.</p> <p style="text-align: center;"><i>Les plans doivent indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>L'orientation ;</i> ○ <i>Le tracé des voiries contiguës au site et leur dénomination ;</i> ○ <i>Les sens empruntés par la circulation automobile.</i>
!	<p>Plans des installations</p> <p>Joignez en annexe 9.3 :</p> <p>Les plans du chantier dressés à une échelle lisible en format A3 indiquant la localisation des installations de chantier ou, à défaut, les zones d'exclusion ou d'acceptation de ces installations.</p> <p style="text-align: center;"><i>Les plans doivent indiquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>L'ouvrage concerné par les travaux (bâtiment, ouvrage d'art ou conduite) ;</i> ○ <i>Le périmètre du chantier, indiquant les entrées et sorties, parkings, zones de (dé)chargement ;</i> ○ <i>L'implantation de toutes les installations/activités fixes du chantier (cabine de chantier, sanitaires, grue-tour, générateur de courant, compresseur, ...) ;</i> ○ <i>L'implantation et la zone de rotation de la grue-tour et son rayon d'action ;</i> ○ <i>L'implantation des dépôts/zones de stockage (matériaux, produits et déchets) ;</i> ○ <i>Le cheminement de l'évacuation des déchets ;</i> ○ <i>En cas de rejet d'eau (usée) vers l'égout ou eaux de surface: indiquez la localisation du/des point(s) de rejet ;</i> ○ <i>En cas de captage d'eau souterraine : la zone de pompage et la localisation du rejet des eaux de captage</i>
!	<p>Reportage photos</p> <p>Joignez éventuellement en annexe 9.4 les photos permettant d'évaluer correctement la situation. Elles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En couleur ○ Numérotées ○ Référencées avec leurs numéros sur le plan des installations.

[Retour au répertoire des cadres](#)

Répertoire des annexes

Pour que votre déclaration soit complète, vous devez lui joindre **toutes les annexes listées dans ce répertoire** pour les cadres qui vous concernent.

Comment procéder ?

Numérotez chacune des annexes dans l'ordre imposé dans le répertoire ci-dessous.

Reprenez-les dans le même ordre et avec le même intitulé que dans le répertoire ci-dessous.
 Cochez les cases qui correspondent aux annexes jointes.
 Si vous avez des annexes supplémentaires à joindre :

- Placez-les en dernier lieu
- Attribuez-leur un numéro.

Répertoire des annexes

N° de l'annexe	Case à cocher	Intitulé de l'annexe	Cadre du formulaire
1	<input type="checkbox"/>	Attestation de l'organisme assureur couvrant la responsabilité professionnelle de l'entrepreneur.	2
2	<input type="checkbox"/>	Schéma de subordination	2
3	<input type="checkbox"/>	Inventaire amiante	3
4	<input type="checkbox"/>	Schéma de planification des travaux, diagramme de Gant.	4
5	<input type="checkbox"/>	Note explicative des incidences sur l'environnement	4
6	<input type="checkbox"/>	Informations relatives à la conservation de la nature	5
7	<input type="checkbox"/>	Un plan reprenant l'itinéraire emprunté par les véhicules de 3,5 tonnes ou plus	7
8	<input type="checkbox"/>	une copie de tout document visant à optimiser la gestion des déchets produits (inventaire de démolition, plan de suivi de démolition,...).	8
9			
9.1	<input checked="" type="checkbox"/>	Extrait de la matrice cadastrale et du plan parcellaire	9
9.2	<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan d'implantation du chantier	9
9.3	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plans des installations	9
9.4	<input type="checkbox"/>	Reportage photos	9

[Retour au répertoire des cadres](#)

Votre signature

Vos nom et prénom :	
Agit en qualité de :	
Déclare que toutes les informations exposées dans cette déclaration exactes.	
Date :	
Votre signature :	

Si le signataire n'est pas le futur titulaire ou le représentant légal du futur titulaire de la déclaration, vous devez joindre un **mandat en un exemplaire**.

Les données à caractère personnel vous concernant sont traitées par l'administration communale à des fins de traitement et de suivi de votre dossier de demande ou de déclaration, en vertu de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement.

Vos données sont conservées pendant toute la durée de suivi de votre demande et tant que l'autorisation qui en découle produit des effets juridiques, tenant notamment compte des obligations qui s'imposent suite à une cessation d'activité.

L'administration communale est soumise à des obligations de transparence de l'information environnementale, en vertu notamment des Décret et ordonnance conjoints du 16 mai 2019 de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la publicité de l'administration dans les institutions bruxelloises.

Vous pouvez accéder, rectifier et supprimer vos données en contactant l'administration communale aux coordonnées reprises dans le tableau figurant [au lien suivant](#).


Le cas échéant, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (rue de la presse 35, 1000 Bruxelles).

Comment et où envoyer le dossier complet ?

Un dossier est complet lorsqu'il est composé des éléments suivants :

- ✓ Le formulaire de déclaration complété et signé ;
- ✓ Toutes les annexes (voir le [tableau répertoire des annexes](#)) ;

Choisissez un mode pour le dépôt de votre dossier : papier ou électronique.

Classe de déclaration	Autorité compétente	Dépôt Papier : Dépôt Ou Envoi par la poste par courrier simple ou par un courrier recommandé 	Dépôt électronique : Envoi par courrier électronique c'est le mode de communication le plus simple et le plus rapide
Classe 3	Commune	En 1 exemplaire à l'adresse de la commune concernée	Renseignez-vous auprès de la commune compétente .

Suite de la procédure

Pour connaître la suite de la procédure, vous pouvez consulter notre page d'informations sur la [déclaration de classe 3 relative aux chantiers](#).